



1er Tournoi Régional Jeune Garde Tourcoing

Samedi 9 et Dimanche 10
Janvier 2016



REGLEMENT SPORTIF

- ARTICLE 1 - Tournoi Régional de Tennis de Table, n° homologation FFTT : 51/2015-R
- Juge Arbitre : François DEMARTHE (JA3).
 - Le tournoi se déroule les **samedi 9 et dimanche 10 janvier 2016** à la salle Motaa Louati, rue d'Austerlitz à Tourcoing sur **22 tables**.
- ARTICLE 2 - Présentation de l'attestation de licence, avec la mention « *certificat médical présenté* ». Si cette mention ne figure pas sur l'attestation, le joueur doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. Chaque joueur doit être en mesure de prouver sa licenciation par les moyens mis à disposition par la FFTT (par SMS ou application *Smartping*).
- Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en tenant compte de leurs points classement (site FFTT)
- ARTICLE 3 - Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches, et ce, dans tous les tableaux.
- Le nombre de participants par séries est limité à 66 joueurs.
 - Les tableaux de simple se jouent par poules éliminatoires de 3 joueurs, avec 2 joueurs qualifiés par poule dans un tableau final à élimination directe (sauf les séries Coupe Davis : à élimination directe). Les Coupes Davis sont limités à **32 équipes**.
 - Pour les séries **Coupes Davis**, la rencontre entre 2 équipes comportera trois parties, dans l'ordre suivant :
 - * la 1ère partie oppose les joueurs ayant le plus de points classement
 - * la 2ème partie oppose les joueurs ayant la moins de point classement
 - * la 3ème partie, décisive, est le double : elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des simples.
- Les parties de Coupe Davis se déroulant au meilleur des 5 manches, les résultats seront pris en compte dans les classements individuels**
- ARTICLE 4 - Nombres d'inscriptions possibles par joueur dans les tableaux : chaque joueur ne pourra pas s'inscrire dans plus de 3 séries par jour (2 séries + Coupe Davis ou Handicap). Un joueur pourra s'inscrire sur place dans une 4ème série (non commencée) s'il est éliminé d'une série poule, et ce, dans la limite des places disponibles, en accord avec le J.A.
- Ne pourront pas participer au Tournoi :**
- * **Pour la journée du 9 janvier 2016**, les Poussin(e)/Benjamin(e) inscrits au TOP DEPARTEMENTAL DE DETECTION dans COMITE CD59 et COMITE CD62TT
 - * **Pour la journée du 10 janvier 2016**, les vétérans inscrits à la COUPE NATIONALE VETERANS épreuves Ligue du Nord Pas-de-Calais
- ARTICLE 5 - Les engagements, accompagnés des droits d'inscriptions sont à envoyer à : Xavier DEPROST, 13 rue d'Arcole, 59200 TOURCOING (chèque libellé à l'ordre de la JEUNE GARDE TOURCOING) ou au responsable de l'organisation : Nicolas GOBETTI 15 bis rue Blanche 59150 WATTRELOS
- Dates de clôture des inscriptions au tournoi :
 - * par courrier ; mercredi 6 janvier 2016
 - * par mail (jgtdttournoi@gmail.com ou par téléphone (07.63.33.75.82) ; jeudi 7 janvier 2016 jusqu'au 16 h
 - TIRAGE AU SORT PUBLIC : le jeudi 7 Janvier 2016 à 20h à la salle Gaston TANGHE 109 rue Ingres à Tourcoing

- ARTICLE 6 - La tenue sportive (short + maillot) est obligatoire dans l'aire de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans la salle
 - Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.
 - Chaque participant a l'obligation de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition
 - Suivant la réglementation fédérale, les joueurs de catégorie poussins et benjamins ne peuvent participer aux séries séniors que s'ils figurent sur la liste nominative donnant l'autorisation à jouer dans cette catégorie. Cette liste est émise par la FFTT.
 - Le joueur gagnant une rencontre sera tenu de ramener la fiche de partie (+ plaquette), le stylo ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage.
 - Les joueurs perdant seront tenus d'assurer l'arbitrage d'une partie à l'appel du J.A.
 - Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au 3e appel sera déclaré forfait pour la série concernée.
 - Le fait de s'engager dans le tournoi, implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

- ARTICLE 7 - DOTATIONS : 1385 € minimum (valeur numéraire pour les 4 premiers de chaque série sauf pour les jeunes)
- Les dotations sont portées à titre indicatif et pourront être revues à la baisse en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau. Les séries jeunes seront dotées de bons d'achat.

Tableau des séries et dotations							
	Série		Engagement	Dotations			Horaire
	Code	Définition		Premier	Second	3ème et 4ème	
09/01/16	A	Poussin(e)/ Benjamin(e)	3.00 €	BA 30 €	BA 15€	BA 10€	13h30
	B	Minime/ Cadet (te)	3.00 €	BA 30 €	BA 15€	BA 10€	13h30
	C	500 à 799 pts	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	15h30
	D	500 à 1 099 pts	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	16h30
	E	Vétéran(te)	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	14h00
	F	Coupe Davis < 2 400 pts	2 x 5,00 €	2 x 35 €	2 x 20 €	2 x 10 €	14h30
10/01/16	G	500 à 899 pts	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	11h00
	H	500 à 1 199 pts	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	10h00
	I	799 à 1 499 pts	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	13h30
	J	999 à 1 799 pts	5.00 €	70.00 €	35.00 €	15.00 €	11h00
	K	Féminine	3.00 €	50% des engts	25% des engts	12,5% des engts	14h00
	L	Handicap	5.00 €	60.00 €	30.00 €	15.00 €	12h30
	M	Coupe Davis < 3 000 pts	2 x 5,00 €	2 x 40 €	2 x 20 €	2 x 15 €	9h00

Salle MOTAA LOUATI
 20 rue d'Austerlitz
 59200 TOURCOING
 (derrière le collège Marie Curie)

